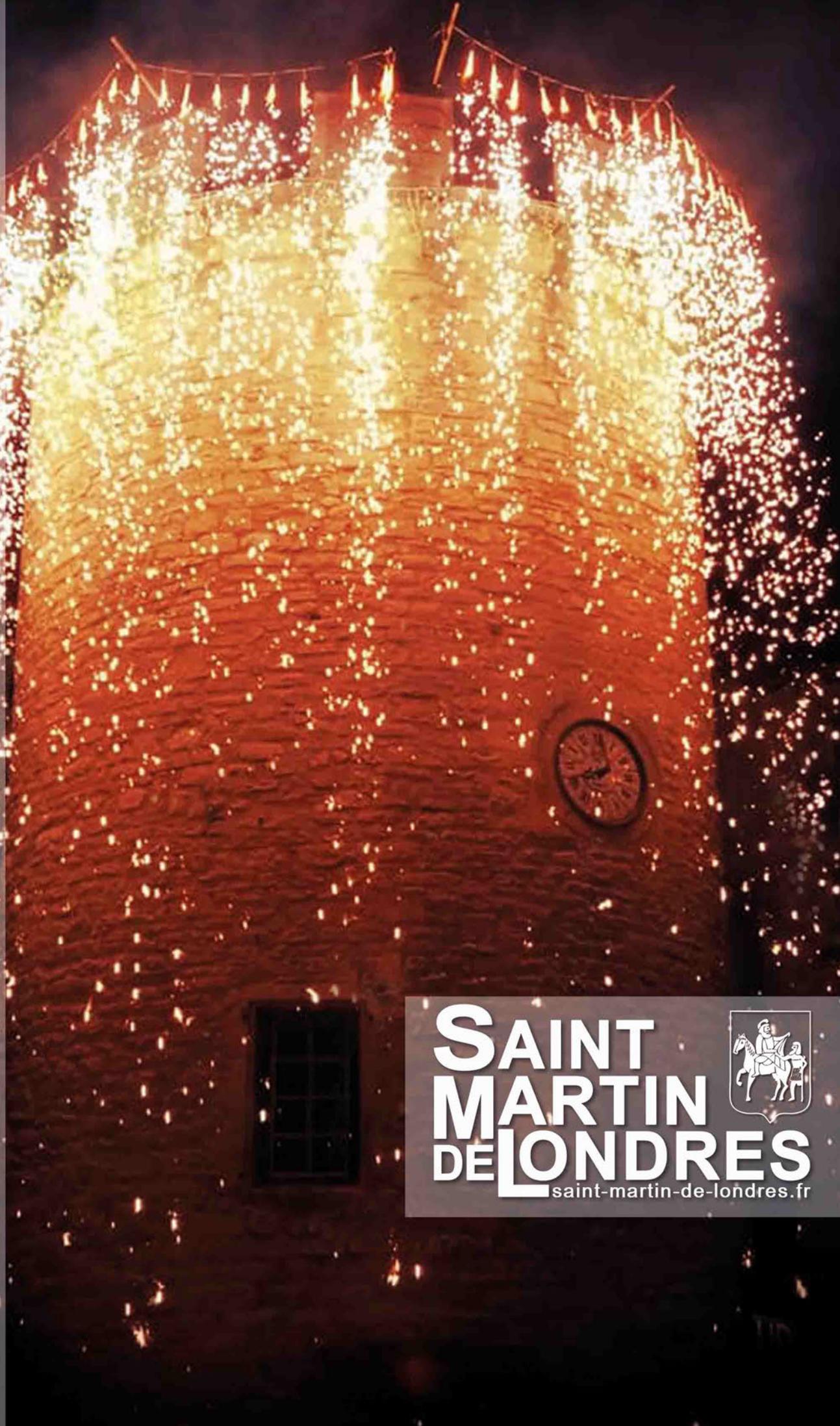


# ECHO MUNICIPAL

n°38 - Hiver 2021



**SAINT  
MARTIN  
DE LONDRES**  
[saint-martin-de-londres.fr](http://saint-martin-de-londres.fr)





Illustration réalisée par Erine Couret, stagiaire en Mairie en octobre dernier. Nous la remercions ici pour son investissement et son imagination.

## SOMMAIRE

### P04 ILS NOUS ONT QUITTÉS

- José Sorolla
- Michel Carrié

### P05 ACTUALITÉS

- COVID-19
- Carte électorale

### P06 ENFANCE

- Ecoles : les nouveautés de la rentrée
- La rentrée des accueils de loisirs

### P08 SOLIDARITÉ

- Un CCAS c'est quoi ?
- Un mot sur la semaine bleue
- Collecte alimentaire
- Un aidant familial c'est quoi ?
- Fichier des personnes vulnérables

### P10 CADRE DE VIE

- Fleurissement
- Sécurité : projet de circulation dans le bourg centre

### P11 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Matinée de nettoyage du village

### P12 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Urbanisme
- Dénomination des voies

### P13 TRAVAUX

- La mémoire du risque inondation
- Travaux divers

### P14 L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

- L'avenir Saint-Martinois
- Changeons les règles

### P15 SERVICES ET NUMÉROS UTILES

ECHO MUNICIPAL n°38 - décembre 2021  
Directeur de publication : Gérard Brunel,  
Maire - Rédaction : Elus, Service Communication,  
Réalisation : Service Communication  
Crédits photo : pexels.com, S. Van Coppenolle (p.8; 10, 14, 15), Ecole/SIVU (p.38), Erine Couret (p.2), Cécile Sorolla (p.4), Emeline Sebert (p.11), Bernard Mazel (p.13, 14), Cendrine Rúbio (p.16)  
Impression : Imp'Act Imprimerie,  
Mairie de Saint-Martin-de-Londres, 9 Place de la Mairie  
34 380 Saint Martin de Londres - Tél. : 04 67 55 00 10  
Fax : 04 67 55 70 42 / web : saint-martin-de-londres.fr  
Facebook : @mairiesaintmartindelondres  
Application apples store et play store :  
saint martin de londres



IMPRIM'VERT®



# Edito



Chères Saint-Martinoises, Chers Saint-Martinois,

Nous sommes presque à la fin de cette année, qui aura vu se poursuivre cette pandémie inédite et ses conséquences sur notre vie quotidienne.

C'est la raison pour laquelle le centre ponctuel de vaccination est toujours en service. Son activité se poursuivra encore durant plusieurs semaines. Depuis son ouverture, ce sont plus de 14 000 personnes qui ont bénéficié d'une vaccination contre la COVID-19. Je renouvelle mes remerciements à l'ensemble des soignants et bénévoles qui vous accueillent, sans relâche, toutes les semaines. Je vous rappelle également qu'il est indispensable de respecter les gestes barrières, efficaces à réduire la propagation du virus pour nous permettre un retour rapide à une vie sociale normale.

Afin de rompre cette morosité ambiante, la municipalité a souhaité plus que jamais et malgré les restrictions imposées, organiser le marché de Noël au cœur du village le samedi 11 décembre. C'est toujours un plaisir de voir que certains commerçants, associations et administrés souhaitent s'investir dans leur commune. Je remercie les associations qui ont repris depuis septembre leurs activités, malgré les contraintes sanitaires.

Ce nouveau numéro du bulletin municipal est aussi l'occasion de revenir sur le travail au quotidien des agents : ils sont les pivots du fonctionnement de la commune, un grand merci à eux pour leur implication et leur sens du service public. N'oublions pas l'équipe municipale : chaque élu, avec ou sans délégation de ma part, joue un rôle prépondérant au quotidien pour vous donner satisfaction et faire que vous vous sentiez bien à Saint-Martin-de-Londres.

Un programme des travaux et des études a été arrêté et fera l'objet de réalisations au cours de l'année 2022.

S'agissant des travaux, il est prévu : la pose de la passerelle au skate-park, la création d'une aire multi sports au vieux stade, la rénovation des façades de la salle du cinéma avec la pose de l'ascenseur, la rénovation des logis verts, la réalisation du programme voirie, la rénovation de l'éclairage du stade et la continuation du programme de remplacement de lampes sodium, l'aménagement du stationnement et le sens de circulation du cœur du village. Également, l'embellissement du village sera poursuivi.

Seront mises à l'étude : la rénovation des anciennes écoles, de l'atelier municipal, du gymnase et la création des vestiaires au stade.

Compte tenu des conditions sanitaires, nous ne pouvons pas nous retrouver pour la cérémonie des vœux. Aussi, au nom du conseil municipal et avec un peu d'avance, je vous souhaite de passer de très joyeux moments auprès des vôtres et de tous ceux qui vous sont chers pour ces fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour 2022.

Votre bien dévoué,  
Gérard BRUNEL  
Maire de Saint-Martin-de-Londres

## José Sorolla, ... Saint-Martin-de-Londres, c'était sa vie

C'est avec une grande émotion que nous avons appris la disparition de José Sorolla cet été.

Maire de 1989 à 2014, conseiller général de 2001 à 2015, Saint-Martin-de-Londres, c'était sa vie. Installé comme médecin, à la suite de ses études, il en fut le maire pendant quatre mandats successifs, et a été à chaque fois élu au premier tour du scrutin.

Ayant un goût prononcé pour ses habitants et leur cadre de vie, c'est sous son impulsion que la commune a retrouvé de sa superbe. Dès 1988 et pendant cinq ans de travaux, l'opération Village d'intérêt supérieur, conduite et financée par le Département de l'Hérault, a permis la mise en valeur de la magnifique église du XI<sup>ème</sup> siècle, classée Monument historique, et la liaison zone habitat-espace scolaire et de loisirs, autour de la place centrale du village. Les améliorations et la restauration du centre village ont redonné un nouvel élan à la vie économique avec l'installation de nouveaux commerçants.

Sachant que Saint-Martin-de-Londres était un véritable atout touristique, José Sorolla se réjouissait de voir affluer touristes et Montpellierains l'été et le dimanche, pour admirer l'esthétique médiévale de Saint-Martin-de-Londres.

Visionnaire, il l'était. Conscient que la commune était un écrin de verdure au milieu de la garrigue, où il faisait bon y vivre, il s'est employé à développer les infrastructures communales, afin d'améliorer la vie des habitants. On lui doit entre-autre, la réalisation de la salle des rencontres, l'extension de la mairie, la réalisation de la caserne des sapeurs-pompiers, le parc intergénérationnel, l'école maternelle...

## Michel Carrié, ... nos garrigues en peine



Berger de père en fils, passionné de la garrigue et de pastoralisme, Michel Carrié était éleveur de chèvres du Rove. Cette espèce typiquement méditerranéenne, en voie de disparition, est connue pour la qualité de son lait. A force de labeur et de courage, avec son épouse Sandra, il a construit sa propre bergerie et sa fromagerie.

Cette histoire d'amour entre un homme et ses bêtes, empreint de tranquillité, trouvera malheureusement sa fin avec la maladie, qui réduira à néant l'ambitieux projet qu'il avait : la réouverture de la garrigue.

Cet été, Michel Carrié s'est éteint et avec son départ, les chemins de garrigue sont à nouveau silencieux.

Michel Carrié avait été honoré par Monsieur Sorolla, en 2013 en recevant la médaille en reconnaissance des services rendus au pastoralisme.

*L'ensemble du Conseil municipal et les agents municipaux s'associent à la peine de la famille.*



Il savait également préparer l'avenir, en réfléchissant à des projets d'envergure comme le réaménagement de l'entrée de ville de la RD32, qui débuta en 2014.

José Sorolla, conseiller général, s'est également fortement impliqué en siégeant à la commission Solidarité de l'époque, car pour lui, c'était « viscéral ! ». Il a également été vice-président de la commission Agriculture, car pour lui c'était « une richesse du département, sur le plan économique, mais aussi patrimonial, avec la viticulture ».

A la retraite, il a souhaité consacrer tout son temps à sa famille et ses amis. Mais les Saint-Martinois étant toujours chers à son cœur, il n'a pas hésité à répondre présent, dès l'ouverture du centre de vaccination contre la Covid-19 de Saint-Martin-de-Londres, pour assurer des consultations. Vraiment, Saint-Martin-de-Londres, c'était sa vie !

*L'ensemble du Conseil municipal et les agents municipaux s'associent à la peine de la famille.*

## COVID-19

### Centre ponctuel de vaccination de Saint-Martin-de-Londres

Ouvert en janvier 2021, le centre de vaccination est toujours en activité. Prévu pour fonctionner initialement une journée par semaine, l'accélération de la campagne de vaccination a nécessité une amplitude d'ouverture plus importante, jusqu'à trois jours par semaine. Déjà plus de 14 000 personnes y ont été vaccinées.

Avec un rythme soutenu, le nombre de patients n'a cessé de croître passant de 48 à 773, par semaine, fin juillet. Malgré un fléchissement à la fin août, le centre est ouvert deux jours par semaine, avec des pics de fréquentation de plus de 500 personnes. Le centre de vaccination mobilise des ressources. Avant tout humaines, puisqu'une équipe de soignants placée sous la responsabilité du Docteur Le Merre, médecin coordonnateur du centre ainsi qu'une équipe d'agents de la commune, de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup ainsi que des bénévoles et des élus.

## CARTE ÉLECTORALE

### 2022 : Année de refonte électorale

**En 2022, se dérouleront les élections présidentielles (les 10 et 24 avril) et les législatives (12 et 19 juin). Chaque électeur va donc recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.**

Pour **LES ÉLECTEURS DÉJÀ INSCRITS** sur la liste électorale communale, c'est le moment de s'assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle que nous détenons sur le fichier électoral. Vous pouvez, pour cela, vous adresser au secrétariat de mairie ou téléphoner au 04 67 55 00 10.

### Ce qu'il faut savoir

#### SUR LES PROCURATIONS

**Nouveauté cette année :** le mandataire pourra désormais être inscrit dans une autre commune que le mandant. Un électeur ne pourra être le mandataire que d'une seule procuration dans une même période.

#### SUR SON INSCRIPTION ELECTORALE

Pour vérifier votre inscription, vous pouvez :

- Contacter le secrétariat de mairie
- Ou vous rendre sur le site du service public, rubrique : « vérifier mon inscription sur les listes électorales »



Les ressources sont également techniques et financières. Ainsi, la salle des rencontres est utilisée en permanence, aménagée de salles d'attente, de box de consultations et de vaccination.

Pour permettre des conditions d'accueil confortables, la salle a été équipée de climatiseurs. Si une partie des dispositifs médicaux (vaccins, seringues et aiguilles) sont fournis par le CHU de Montpellier, le reste nécessaire pour le fonctionnement du centre (pansement, coton, produits désinfectants, évacuation des déchets, photocopieur, papeterie...) est à la charge de la commune. La communauté de communes apporte son soutien à la commune, avec la mise à disposition de personnel. Au 17 septembre, le coût global s'élevait à 91 281,64 €. Une demande de financement a été déposée auprès de l'Agence régionale de santé.

C'est donc un engagement fort des collectivités, qui est consenti, pour participer à la lutte contre cette pandémie, afin d'être au plus près des habitants de Saint-Martin-de-Londres et de tout le territoire du Grand Pic Saint-Loup.



Pour les **NOUVEAUX ARRIVANTS**, vous pouvez demander votre inscription, en vous rendant au secrétariat de mairie, jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le premier tour de l'élection, soit pour les élections présidentielles le 4 mars 2022. Vous devez fournir les documents suivants :

- Un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité ou un passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois établi au nom de l'électeur (hors facture de téléphonie mobile) : eau, gaz, électricité, téléphone fixe, assurance habitation, bulletin de salaire ou titre de pension, quittance de loyer non manuscrite, redevance d'enlèvement des ordures ménagères, ...
- Le formulaire : Cerfa 12669\*02

L'inscription est également possible par internet :



**Service-Public.fr**  
Le site officiel de l'administration française

## Ecoles : les nouveautés de la rentrée

### Tout d'abord, un point sur les effectifs :

cette année, 109 élèves fréquentent l'école maternelle, ils y sont répartis en 4 classes, tandis que 231 élèves sont inscrits en élémentaire, pour 10 classes. Ces enfants sont pour 77,65% habitants de Saint-Martin-de-Londres et donc pour 22,35% habitants du Mas-de-Londres.

Monsieur Destot est désormais le directeur de l'école élémentaire. Pendant ses temps administratifs, il est suppléé en classe par Monsieur Vanhelst.

### Le SIVU, syndicat Intercommunal chargé de la gestion des écoles et des temps péri et extra-scolaires, a eu, lui aussi, son lot de changements :

Un poste de coordinatrice des temps péri et extrascolaires (ALP et ALSH pour les initiés, Accueil de loisirs périscolaire et Accueil de loisirs sans hébergement pour parler plus clair, « Cantine, Garderie et centre aéré » si l'on reprend les anciennes dénominations !!!) a été créé. Le nombre d'enfants accueillis est en perpétuelle augmentation, et ce poste s'avérait incontournable. Il est occupé par Madame Astrid Benysiri.

### Nouveauté également en ce qui concerne la restauration scolaire (comme annoncé dans le bulletin n°36) :

Tenant compte du sondage réalisé auprès des parents, un cahier des charges a été établi mettant en avant les produits bio et encore plus, les produits locaux et de saison. Le nouveau prestataire, depuis le 2 septembre 2021, est la société API, dont la cuisine centrale est à Gigean 34 770 (45 kms de St Martin, empreinte carbone raisonnable). L'ensemble des préparations cuisinées est exécuté de manière traditionnelle, y compris pour les légumes. Les plats sont conditionnés en bacs inox, avec abandon total des contenants plastiques. Tous les contenants sont lavables et recyclables. Les livraisons, par liaison froide, se font le jour-même, avec formation des chauffeurs à l'écoconduite.



#### La société API fournit :

- 50% de produits durables et locaux,
- 50% de produits bios (légumes et fruits frais et bios en saison),
- 35% de produits labellisés



Elle coordonne l'action des trois directeurs de centres (maternel, élémentaire et club ado) et de leurs animateurs. Pauline Causse, nouvelle venue dans l'équipe, est désormais directrice des ALP-ALSH en maternelle. Noély Lamouche est directrice en élémentaire et Alexy Visset directeur du Club Ados. En ce qui concerne les élus du SIVU, Madame Pascale Lagana est depuis le 13 octobre vice-présidente, ayant cédé la présidence à Madame Dominique Poudevigne.

Le traitement des biodéchets est effectué à même la cuisine centrale. La lutte contre le gaspillage alimentaire est une préoccupation de la société API, à tous les stades, de la production à la consommation. Les enfants sont sensibilisés via des ateliers et des animations au gaspillage alimentaire et rencontreront des producteurs locaux.

Tout au long de cette étude de marché, le souci principal a été de proposer aux enfants des repas de qualité, sans trop impacter le prix. Le SIVU a pris en charge 55% de la hausse du prix de repas qui se situe dorénavant entre 3,75 et 4,20 euros, selon le quotient familial.

Le changement a forcément induit une période d'adaptation pour tous, enfants, parents, personnels... Un contact régulier avec la société API pour les ajustements de démarrage et une rencontre entre le SIVU et les Représentants des Parents d'Elèves a été programmé ce mois de novembre autour de la restauration scolaire.

D'autre part, l'association « Pic'assiette » a repris ses interventions à la cantine pour une alimentation durable et contre le gaspillage alimentaire. Une première phase de pesée des déchets après repas a eu lieu du 27 septembre au 22 octobre. Une réflexion autour du devenir de ces déchets s'ensuivra.

Nouveautés, encore, dans les projets de classes portés par les enseignants, du jardinage aux projets culturels et sportifs en passant par la découverte du monde animal, comme dans les projets des centres de loisirs, mettant en avant le bien-vivre ensemble et l'écocitoyenneté... Souhaitons que la pandémie de la Covid laisse enfin cette année le champ libre à toutes ces initiatives ! Belle année scolaire à tous !

## La rentrée des Accueils de Loisirs !

Les mesures sanitaires s'étant allégées, il s'est déjà passé plein de choses dans les accueils de loisirs depuis la rentrée de septembre, pour le plus grand bonheur des enfants... et de leurs éducateurs !

Les mercredis, les 3/6 ans en maternelle ont fait des activités sportives, de création et d'expression sur le thème des animaux. Au cours d'une sortie aux « Petits fermiers », à Lansargues, ils ont donné à manger aux chèvres, vu des lamas, des chevaux, et beaucoup d'autres animaux ! Après un pique-nique et un peu de repos, ils se sont amusés dans les jeux gonflables, une bonne journée pour tous !

Les mercredis, toujours, les 6/12 ans en élémentaire ont été sensibilisés aux différences et aux handicaps. Daniel a mené des activités « handisport », et les animateurs ont donné des notions de langue des signes. Les enfants ont créé des décorations qu'ils vont aller accrocher au grillage de l'EHPAD afin de montrer aux résidents qu'ils pensent à eux en cette période de pandémie !



Les ados, quant à eux, ont pu faire des goûters sur les thèmes de la fête juive de Rosh Hashana, et de la fête américaine de Thanksgiving. Entre sports et bricolage, ils ont également pu participer à un projet vidéo mené par deux étudiantes allemandes. Ces dernières recueillent des témoignages pour mettre des mots sur les émotions des jeunes après cette période de pandémie.

Pour les vacances d'automne, tous ont pu créer, jouer et faire la fête sur le thème d'Halloween durant la première semaine !

La deuxième semaine était mystérieuse, énigmatique et riche en aventures !

Toujours un mélange d'activités sportives, de création et d'expression pour les 6/12. Une intervention des « Savants fous » avec des ateliers scientifiques ! Les 3/6 ans se sont amusés « à la faveur de l'automne » et un spectacle de magie scientifique est venu agrémenter cette folle semaine !

Une nouveauté cette année : les stages !

Le premier stage, mené pendant les vacances d'automne, était un stage sportif d'initiation aux sports de combat avec des ateliers tous les matins menés par le « Kaly Club ».

## Un CCAS c'est quoi ?

Un Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public qui a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune visant les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en situation de précarité et la jeunesse. Quels sont les besoins en service de maintien à domicile ? en place en crèche ? en aide alimentaire ? en logement social ?...

Afin d'affiner les besoins de la commune, une analyse des besoins sociaux va être réalisée pour répondre, au mieux, aux attentes des Saint-Martinois. Vous serez alors peut-être destinataire d'un questionnaire permettant de définir vos besoins et de prévoir une politique d'actions sociales y répondant. Souhaitons que vous soyez nombreux à y répondre !

L'adjointe en charge du CCAS reçoit tous les mardis après-midis.



## Un mot sur la semaine bleue

Pour la semaine dédiée à nos aînés(es) en octobre dernier, nous tenions à remercier les personnes qui y ont participé. L'atelier « réalité virtuelle » a permis un moment de détente, de plaisir, de surprise, de bien-être, à ceux qui s'y sont inscrits. A refaire ont-ils dit ! L'atelier « podologie » a reçu un vif intérêt : présentation de chaussures adaptées, bas et chaussettes de contention faciles et pratiques à utiliser.

L'atelier « Nos mémoires vives » a permis aux aidants familiaux d'exprimer leurs préoccupations, leurs solutions...

Rendez-vous est pris pour l'année 2022 !



**LA SEMAINE BLEUE**  
 DU 4 AU 8 OCTOBRE 2021  
 ENSEMBLE, BIEN DANS SON ÂGE, BIEN DANS SON TERRITOIRE  
 SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

**ATELIERS**  
 4-5-8 OCTOBRE PRÉVENTION, SÉCURITÉ Salle du cinéma  
 4-5-8 OCTOBRE SANTÉ, AIDE, RÉALITÉ VIRTUELLE COMME LIEN SOCIAL\* Salle du stade  
 \*Inscription nécessaire au 04 67 55 00 10 (pour la réalité virtuelle)

**ATELIERS POUR LES AIDANTS FAMILIAUX**  
 Les personnes prenant en charge au quotidien un proche en état de dépendance (âge, handicap, maladie)

Salle du cinéma TEMPS D'INFORMATIONS  
 Salle du stade PEINTURE  
 Salle du Conseil Municipal NOS MÉMOIRES VIVES

INFORMATIONS AU 04 67 55 00 10

www.semaine-bleue.org  
 Sous le haut patronage du ministère des Solidarités et de la Santé  
 En lien avec La Journée Internationale des personnes âgées le 1<sup>er</sup> octobre

## Un aidant familial, c'est quoi ?

Un aidant familial, c'est vous, c'est moi, c'est toute personne qui vient en aide à un membre de sa famille dans le besoin du fait de son âge et/ou de son handicap.

Un aidant familial doit être soutenu dans sa mission. Le CCAS peut vous accueillir, vous orienter sur le bon professionnel qui pourra vous aider. L'engagement des proches aidants impacte fortement tous les aspects de leur vie. Ceux-ci se sentent fragilisés, isolés et mal informés.

Pour permettre à ceux qui accompagnent au quotidien un proche en situation de maladie, de handicap, ou de vulnérabilité, le CCAS de Saint-Martin-de-Londres va proposer un rendez-vous des proches aidants une fois par mois autour d'un café et d'un moment instructif mais convivial. A tour de rôle, le Café des autobus et le Bar des Touristes vous accueilleront. Deux heures pour souffler, échanger mais aussi s'informer. Un lieu privilégié, un espace de rencontre et d'écoute pour les proches aidants confrontés à nombreuses difficultés. Fluidifier, aider et accompagner le parcours de vie des proches aidants mais aussi temporiser certaines situations qui paraîtraient très difficiles.



Les proches aidants n'ont pas toujours conscience de leur situation, lorsqu'on a un parent malade ou un enfant en situation de handicap, il semble tellement naturel de s'en préoccuper, de s'en occuper, d'en prendre soin. Beaucoup sont proches aidants sans le savoir, l'importance de faire face à une sorte « d'invisibilité » des proches aidants dans cette double vie menée. Notion « d'aidants » et « d'aidants ».

Cette formule appréciée permet de venir prendre un temps de répit, de s'informer sur les aides, d'échanger sur différents thèmes tout en ayant des conseils de professionnels et de prévenir de l'impact de la relation d'aide sur la santé.

Vécu, comme un réel lieu de ressource sécurisant, les proches aidants ne se sentent plus seuls face à la maladie et s'autorisent ce temps de répit sans culpabilité.



Certains apprécient aussi de pouvoir parler d'autres choses que de la dépendance.

Une co-animation est un atout essentiel dans ce dispositif, animé par une psychologue, un travailleur social, pouvant chacun à leur tour apporter réponse aux questions qui peuvent se poser.

Un espace convivial, un réel partage entre proches aidants pour un soutien moral et psychologique, des orientations vers d'autres professionnels, une valorisation dans le rôle du proche aidant et de sa reconnaissance, une prise de recul par rapport à des situations particulières, et la possibilité de favoriser le lien social et donc d'éviter l'isolement.

Aucune obligation de parler, ou de dire plus que ce que l'on souhaite, on vient aussi pour profiter du cadre et de la présence bienveillante des personnes présentes.

Un véritable objectif pour le CCAS de Saint-Martin-de-Londres :

- Créer un lieu d'échanges, de partage et d'information,
- Faciliter l'accès à certaines informations,
- Créer une solidarité et des liens entre les proches aidants,
- Permettre un moment de répit dans un lieu convivial,
- Accompagner, soutenir, valoriser la place du proche aidant.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS si vous êtes intéressés.

## Fichier des personnes vulnérables

La commune recense les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, ou personnes en situation de précarité).

Certains d'entre vous se sont déjà signalés (questionnaire à retirer en mairie). Cela permet en cas de phénomènes climatiques (canicule, grand froid, neige, incendie...) de situer rapidement les personnes qui pourraient se retrouver le plus en difficulté et d'agir au plus vite et de manière adaptée pour les secourir.

Le fichier est disponible en mairie.

## Générosité et fidélité au rendez-vous de la collecte alimentaire

Cette année encore, les bénévoles du CCAS étaient présents devant les épiceries du village, les 26 et 27 novembre dernier, pour la collecte nationale de denrées. Ils tiennent ici à remercier les généreux donateurs dont la majorité sont des Saint-Martinois.

Ce sont pas moins de **500kg** de denrées reçues qui viendront grossir les étals de la banque alimentaire. Une collecte qui viendra compléter le panier hebdomadaire de l'aide alimentaire fourni aux bénéficiaires du village.

Le Maire et les Elus(es) remercient grandement les bénévoles qui ont oeuvré dans le froid pour le bien des autres.





## URBANISME



L'urbanisme permet d'encadrer l'aménagement des espaces d'un territoire en vue d'assurer le bien-être de chacun et d'améliorer les rapports sociaux, tout en préservant l'environnement. L'objectif est d'assurer un développement cohérent de la commune en permettant un équilibre entre l'existant et les projets à venir. Tout l'enjeu consiste à satisfaire les différents besoins de ceux qui vivent, travaillent, se déplacent ou fréquentent Saint-Martin-de-Londres.

Le service urbanisme intervient dans des domaines liés à l'aménagement du territoire, tels que :

### Urbanisme réglementaire et droit des sols

- Accueil physique et téléphonique du public : informations et conseils
- Renseignements sur les formalités nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement, de construction et de démolition (formulaire à utiliser, délais, pièces à fournir...)
- Traitement (pré-instruction et/ou instruction) des autorisations d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de Construire, de Démolir et d'Aménager)

### Planification urbaine

- Elaboration, gestion et suivi du Plan local d'urbanisme (PLU) en lien avec d'autres documents urbanisme (Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Programme local de l'habitat (PLH)...).

### Urbanisme opérationnel

- Etudes, suivi de projets d'aménagement

### Foncier

#### GESTION :

- Des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), des préemptions
- Des acquisitions et cessions de biens

#### DOMAINE PUBLIC :

- Demandes d'alignement
- Dénomination et numérotation de voie
- Classement et déclassement de la voirie communale

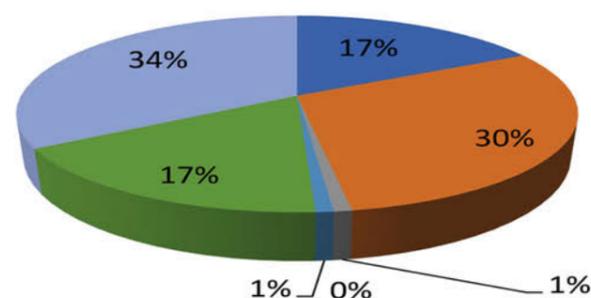
### Cadastre

Vous souhaitez consulter le cadastre, obtenir des références cadastrales, localiser une parcelle sur la commune... le cadastre est en ligne en temps réel : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) ou renseignements auprès du service urbanisme.

### Le service urbanisme en chiffre

#### Répartition des autorisations d'urbanisme en 2021 (au 30 nov. 2021)

40 PC 69 DP 2 PA 0 PD 2 AT ERP 40 DIA 77 CU



#### Evolution des demandes d'autorisation d'urbanisme (2020-2021)



### NOUVEAU

“**Dématérialisation du dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

Vous pourrez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée. Cela n'est pas une obligation et il vous sera toujours possible de déposer votre demande en format papier, auprès de l'accueil de la mairie.

Votre demande devra être déposée exclusivement sur la plateforme dédiée à l'adresse suivante :

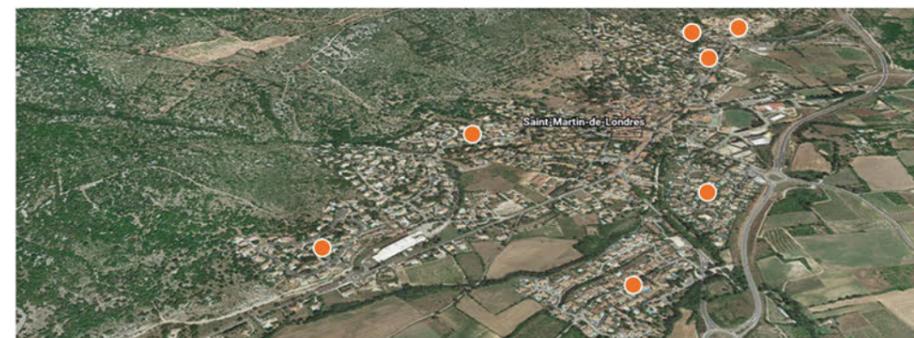
<https://gnau25.operis.fr/grandpicsaintloup/gnau>

Aucune autre adresse électronique n'est valide pour recevoir votre demande d'autorisation d'urbanisme.”

## ADRESSAGE DES VOIES

Conformément à l'obligation de certification de l'adressage, la dénomination et la numérotation des voies communales va être engagée en 2022.

Cette démarche concerne uniquement les secteurs qui ne possèdent pas à ce jour de nom de rue et de numéro d'adresse (ZAC, lotissements et hameau). En effet, selon la réglementation en vigueur, le numéro de lot et le nom du lotissement ne peuvent pas être certifiés.



### Les quartiers concernés

- L'Hortus
- Le Bois de Massargues
- Le Domaine du Moulin
- La Rasimière
- Les Oliviers
- Les Chênes blancs
- Costebelle
- Le hameau du Frouzet

### Les enjeux

La qualité de l'adresse est un enjeu de développement économique du territoire, d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services publics de secours et aux services de soins à la personne.

Il s'agit de :

- Répondre à un besoin de sécurité lors des interventions des services de secours (Sapeurs-Pompiers, SAMU, médecins, gendarmerie...) et les interventions techniques (Services des eaux, de l'électricité et des télécommunications)
- Faciliter les recherches d'adresses
- Faciliter les livraisons et le service postal
- Développer le réseau de la fibre optique

### Le cadre opérationnel

Conformément aux articles L2121-29, L2212-1, L2212-2 et L2213-38 du code général des collectivités territoriales, la commune a la charge de la dénomination et de la numérotation des rues, des places publiques, des voies communales et des chemins ruraux ouverts à la circulation publique.

A ce titre, il lui appartient d'installer les plaques indicatives des rues, voies, hameaux et d'organiser la délivrance des numérotations des habitations.

Les noms de voies définitives seront délibérés en Conseil Municipal et seront suivis de l'arrêté du Maire.

Dès lors, vous recevrez votre nouvelle adresse et pourrez communiquer vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs (organismes publics et privés, banques, opérateurs, etc.).

Les propriétaires bailleurs devront informer les locataires de ces nouvelles dispositions.

Nous vous informerons en temps utile de toutes les démarches à accomplir.

## TRAVAUX

### LA MÉMOIRE DU RISQUE INONDATION

La commune de Saint-Martin-de-Londres est exposée au risque d'inondation par ruissellement, ce qui peut provoquer des écoulements rapides et torrentiels et ainsi de nombreux dégâts.

A la suite des travaux réalisés sur la place de la fontaine, un nouveau repère de crue a été installé début décembre 2021, pour remplacer l'ancien. Il témoigne de la hauteur d'eau atteinte sur la place le 1<sup>er</sup> novembre 2011, par un phénomène de ruissellement. Les objectifs sont multiples. .../...



La matérialisation des PHE (plus hautes eaux) ou des laisses de crues par de véritables repères de crues normalisés permet de pérenniser la mémoire de ces événements historiques, et contribue à l'amélioration des connaissances des phénomènes méditerranéens. Cela permet également d'informer et de sensibiliser la population afin de développer une véritable culture du risque, et ainsi inciter à l'apprentissage de comportements appropriés.

Cette action, portée par l'EPTB Fleuve Hérault, fait partie du PAPI Hérault (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) et a été financée en partie par l'Etat via le fond de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM ou Fonds Barnier).

## Travaux divers



### Travaux terminés :

- Nouveaux grillages et éclairages des terrains de tennis
- Nouveaux bancs dans l'Eglise du Frouzet
- Aire de covoiturage
- Parkings à vélo (parvis de la mairie et aux terrains de tennis)

### Travaux en cours :

- Station d'épuration de Frouzet
- Marquage des lignes des terrains de tennis à la Halle des Sports
- Rénovation des sols des terrains de tennis extérieur

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION

### L'AVENIR SAINT MARTINOIS

Saint Martinoises, Saint Martinois,

Voilà un an et demi que la nouvelle municipalité est en place. Nous constatons que notre commune n'a subi aucune évolution en matière de grands travaux d'investissement ou petits travaux d'entretien général.

Egalement nous regrettons le départ de plusieurs agents qualifiés qui œuvraient pour la commune depuis un certain nombre d'années, à qui nous souhaitons un bel avenir dans leurs nouvelles fonctions.

Il serait souhaitable que les élus majoritaires fassent un peu plus acte de présence sur la place publique afin qu'ils apportent directement eux-mêmes des réponses à nos concitoyens.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.



### CHANGEONS LES REGLES

La situation se dégrade !

Notre mandat autour de la transparence de la vie municipale est difficile à assurer tant les tensions montent.

Depuis juin, la majorité adopte une posture délibérément fermée, malgré notre volonté affichée de coopérer (rencontre avec le maire).

Nous ne recevons plus les documents pour préparer les conseils, même quand nous nous déplaçons, nous n'avons pas accès à tous les documents auxquels nous avons droit.

Les Procès-verbaux des Conseils sont sciemment incomplets et trompeurs.

Malgré leur promesse de campagne, la consultation citoyenne n'est pas d'actualité : ni commission extra-municipale, ni comité consultatif. Des habitants se sont proposés pour participer aux commissions annoncées en début de mandat, et restent sans réponse. L'engagement face aux enjeux majeurs de notre temps reste timide et peu visible.

Nos droits ne sont pas respectés et il n'y a que très peu de marge d'action. Mais nous continuons à être présents et actifs lorsque nous le pouvons.

Nous pouvons porter votre voix auprès du Conseil par le biais des questions diverses.

Si vous souhaitez recevoir notre newsletter Contactez-nous: [contact@changeonslesregles.fr](mailto:contact@changeonslesregles.fr)  
Notre site: [www.changeonslesregles.fr](http://www.changeonslesregles.fr)

## SERVICES ET NUMÉROS UTILES

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00  
Lundi et mercredi : 14h00 à 17h45  
Vendredi : 16h00 à 17h45

### COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Téléphone : 04 67 55 00 10  
Fax : 04 67 55 70 42  
M@il : [mairie@ville-smdl.fr](mailto:mairie@ville-smdl.fr)  
Web : [saint-martin-de-londres.fr](http://saint-martin-de-londres.fr)

### DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

#### NOUVEAU

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes de RDV se font uniquement par internet depuis le site officiel de la commune : [www.saint-martin-de-londres.fr](http://www.saint-martin-de-londres.fr)  
Aucun RDV par téléphone.

### PERMANENCES DU MAIRE

sur rendez-vous uniquement les vendredis dès 17h00

### OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

Compte tenu de la reprise épidémique, et temporairement, l'accueil physique du public ne sera plus assuré.

Permanences / RDV téléphoniques les lundis et vendredis de 14h à 16h30 au 04 67 55 00 10

### PERMANENCE DE L'ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

sur rendez-vous uniquement par téléphone au 04 67 55 00 10

### AIDE EN LIGNE :

Pour vos déclarations préalables et vos permis de construire, retrouvez toutes les informations et documents téléchargeables sur le site de la commune - rubrique Cadre de Vie / Urbanisme.

### POLICE MUNICIPALE

Pour tout signalement (main courante, objet trouvé, opération tranquillité vacances, ...) et aide aux démarches à accomplir : 04 67 55 87 10  
En dehors des heures de service, vous pouvez contacter la Gendarmerie de Saint-Mathieu-de-Treviers au 04 67 55 00 01 ou composer le 17.

### LOCATION DES SALLES ET DE MATÉRIEL

La mairie met à disposition des Saint-Martinois deux salles et du matériel :

- la salle du stade (40 pers.),
- la salle des rencontres (200 pers.),
- tables et chaises

Tarifs et réservations : 04 67 55 00 10

### FRANCE SERVICES

Basé à Saint-Martin-de-Londres l'espace *France Services* propose une offre de proximité avec une écoute personnalisée et une orientation auprès des services compétents.

Domaine de compétence : famille, santé/social, formation/orientation, retraite/autonomie, logement/énergie, emploi, accès au droit, ...

Contact : 04 67 55 87 26  
M@il : [franceservices@ccgpsl.fr](mailto:franceservices@ccgpsl.fr)



### FACEBOOK

Retrouvez toute l'actualité de la commune, du grand territoire et plus encore sur Facebook :

@mairiedesaintmartindelondres

### APPLICATION MOBILE

Depuis janvier 2021, la commune a mis en place une application mobile.

Celle-ci permet un accès simple et rapide à de nombreuses informations et fonctionnalités toutes regroupées par thèmes : Agenda, Evénements, Travaux, Jeunesse, etc.

Grâce aux notifications, l'application vous alertera en temps réel des actions ou problèmes tels que : les travaux de voirie, les déviations, les vigilances météo, les incendies, les dangers sanitaires, et toute autre urgence.

Application pour tablette et smartphone



Recherche par les mots clefs : *saint martin de londres*

### NUMÉROS UTILES

#### Assistante sociale :

04 67 67 51 10

#### Bibliothèque :

04 99 61 47 70

#### CCGPSL (Communauté de

communes du Grand Pic Saint Loup) :

04 67 55 17 00

#### Crèche intercommunale :

04 67 02 70 70

#### Coopérative d'électricité :

04 67 66 67 30

#### Ecole maternelle :

04 67 55 08 08

#### Ecole élémentaire :

04 67 55 08 79

#### Gendarmerie de

Saint-Mathieu-de-Treviers :

04 67 55 00 01

#### Maison de retraite (ATHENA) :

04 67 14 81 00

#### Midi Libre (corresp. M<sup>me</sup> Maurel) :

06 84 45 38 32

#### Office de tourisme :

04 67 55 09 59

#### Police municipale :

04 67 55 87 10

#### Pompiers : 18

#### SAMU : 15

#### Service d'aides soignantes

à domicile (SSIAD à ATHENA) :

04 67 14 81 43

#### SIVU ESMML des écoles :

04 67 55 87 05

#### Trésorerie des Matelles :

04 99 61 47 70

## TOUTE L'ACTU EN MAIN



# Le colis du nouvel An !

*Vous habitez Saint-Martin-de-Londres  
et vous avez 65 ans et plus ?*

*Alors pourquoi ne pas commencer  
la nouvelle année avec un colis surprise !*

*Pour le recevoir, rien de plus simple :  
il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et  
de remettre au secrétariat de mairie,  
avant le 13 janvier 2022,  
délai de rigueur.*



## Madame

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

## Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

## Adresse :

.....  
.....

Téléphone : .....

# LA MUNICIPALITÉ AU QUOTIDIEN



MISE EN PLACE DU CENTRE DE VACCINATION



GESTION DU CENTRE PONCTUEL DE VACCINATION



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS



ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



CONSEIL MUNICIPAL



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



RÉUNION PRÉPARATOIRE AU CHANTIER DE LA STATION DU FROUZET



EXERCICE DE SIMULATION D'ACTIVATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE